Définir si la situation est une urgence dentaire :
Sera une urgence dentaire n'importe laquelle des situations suivantes :

- Traumatisme buccodentaire
- Infection
- Saignement important ou prolongé
- Douleur aiguë incontrôlée
- Traitement dentaire médicalement requis pour pré-intervention chirurgicale sans délai

Non : électif

Reporter jusqu'à avis contraire de l'ODQ en concertation avec les autorités de santé publique

Oui : urgent

Ne pas oublier que vous devez remplir ou mettre à jour le questionnaire médical

Est-ce que la gestion pharmacologique de l'urgence est possible?

Non

Oui

Fournir une prise en charge pharmacologique appropriée sans déplacer le patient

Définir si le patient est suspecté de la COVID-19
Sera suspectée toute personne qui a au moins un des symptômes suivants : fièvre **OU** toux **OU** difficultés respiratoires qui ont débuté

1. Durant son voyage ou dans les 14 jours suivant son retour **OU**;
2. Dans les 14 jours suivant son exposition potentielle

ET :

1. Qui a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des trois dernières semaines, **OU**
2. Qui a été en contact étroit avec un cas confirmé ou une personne sous investigation de la COVID-19 ou un voyageur asymptomatique, **OU**
3. Qui a reçu la consigne de demeurer en isolement volontaire à domicile.

Si le patient présente un symptôme **ET** répond à un des quatre critères ci-dessus, demander au patient de communiquer au 1 877 644-4545. On déterminera si un dépistage de la COVID-19 est nécessaire.

Non : patient non suspecté de la COVID-19

Oui : patient suspecté de la COVID-19

Diriger vers les cliniques dentaires désignées ou les centres hospitaliers

Procédures ne générant PAS d'aérosols

Prendre toutes les mesures pour éviter de générer des aérosols

Ne PAS utiliser :

- la seringue air-eau
- la pièce à main à haute vitesse
- le détartreur à ultrasons

Utiliser :

- la pièce à main à basse vitesse ou des instruments à main
- des rouleaux de coton ou de la gaze

Utiliser un rince-bouche avant une intervention et la digue, lorsqu'elle est indiquée

Respecter les mesures d'hygiène des mains et le port des équipements de protection individuelle habituels :

- Masque de procédure de niveau 3 (masque chirurgical) ou de niveau 2, à usage unique
- **Ces masques doivent être changés lorsqu'ils sont humides ou souillés**
- Gants à usage unique
- Lunettes de protection

Procédures générant des aérosols

Respecter les mesures d'hygiène des mains et le port des équipements de protection individuelle suivants :

- Masque N95 avec l'ajustement approprié (*fit test*)
- Gants à usage unique recouvrant les poignets
- Lunettes de protection
- Visière faciale
- Blouse chirurgicale jetable
- Bonnet et couvre-chaussure

Prendre connaissance de la procédure d'habillement

Utiliser une succion rapide pour diminuer les aérosols

Utiliser le rince-bouche et la digue, lorsqu'elle est indiquée